



Montpellier, le 05 janvier 2022

A Christophe Mauny, Directeur
Académique des Services de l'Éducation Nationale
DSDEN de l'Hérault
31 rue de l'université
34 000 Montpellier

Objet : Reprise de janvier et protocole sanitaire

Monsieur le directeur académique,

Au vu du contexte sanitaire et en cohérence avec sa demande de moratoire sur l'ensemble des formations, je vous informe que le SE-Unsa 34 a annulé l'ensemble de ses formations syndicales, RISST et autres visites d'établissement jusqu'aux prochaines vacances.

Je tenais toutefois à vous alerter sur les retours dont le SE-Unsa 34 a été saisi depuis le 3 janvier.

Communication : la publication d'une FAQ le dimanche soir, veille de rentrée, est encore une fois un manque de respect pour les personnels en charge de l'application du protocole. Bien que cela ne soit pas de votre fait, les acteurs de terrain que nous sommes et que nous représentons ont très mal vécu cette nouvelle précipitation de la part de notre Ministère.

Le message adressé à l'ensemble des établissements du département concernant les cas intrafamiliaux est venu désorienter encore plus les équipes. Au moment où j'écris ce courrier, le SE-Unsa regrette qu'aucune communication officielle de votre part ne soit venue éclaircir la situation, dans la mesure où cette communication est interne à notre département et que l'information n'a pas été la même dans les autres départements de l'académie. Demander à chaque IEN de communiquer est un peu facile et n'est pas une réponse à la hauteur de la désorganisation créée. Une fois encore, nous manquons cruellement d'un positionnement clair de notre hiérarchie.

Je vous informe donc que plusieurs établissements continuent d'appliquer des consignes différentes et que la CPAM elle-même continuait jusqu'à hier d'informer les familles que leurs enfants cas contact devaient être à l'isolement. Ce manque de coordination et cette précipitation portent préjudice à l'École, à son image et surtout aux personnels qui sont, eux, au contact des familles et des usagers quotidiennement.

Le SE-Unsa 34 souhaiterait donc qu'une communication hiérarchique soit faite urgemment à l'adresse de l'ensemble des établissements afin de leur communiquer une seule et même consigne.

Formations : Madame la Rectrice dans son courrier aux personnels du 30 décembre précisait que des consignes d'annulation de réunions institutionnelles et des formations étaient données. Le SE-Unsa 34 ne peut que saluer cette décision qu'il appelait de ses vœux déjà au mois de décembre. Cependant, force est de constater qu'elle n'est pas totalement appliquée dans notre département. Les réunions de directeurs, plan français, Génération 2024... étant maintenues parfois en visio, parfois en remplaçant les enseignants titulaires ! Avec les difficultés de remplacement que connaît notre département cela est inacceptable. Le SE-Unsa 34 s'en remet à vous pour que les consignes de Mme

La Rectrice soient pleinement respectées, sur l'ensemble du territoire et que l'ensemble des animations pédagogiques soient annulées ou reportées.

Santé et conditions de travail : l'application de ce nouveau protocole est un vrai casse-tête pour les écoles qui sont confrontées à des cas d'élèves positifs. Les pharmacies ne parviennent pas toujours à suivre, les élèves ne parviennent pas à se faire tester ensemble, voire certains ne se font pas tester, les parents n'ont pas tout compris... Les personnels font tout, sauf de l'enseignement ce qui est pourtant le cœur de leur métier. Ces nouvelles mesures (plus d'isolement pour les cas contact) les mettent également en danger. Un enfant dont les 2 parents sont positifs, mais dont le test est négatif, peut revenir à l'école. L'expérience nous montre que le cas contact fini presque toujours par devenir cas confirmé. Il a donc le temps, en restant à l'école, de contaminer d'autres élèves, de désorganiser tout le travail d'une classe, des familles de la classe et de mettre en danger les personnels (enseignants, AESH, ATSEM) à qui on ne fournit toujours pas de masques FFP2.

Enfin, le SE-Unsa a été alerté par les personnels des collèges et lycées qui souffrent pour certains d'un manque de communication de la part de leurs principaux ou proviseurs. Comment mettre en œuvre la continuité pédagogique, le travail à distance, lorsque vous n'êtes même pas informé.e des raisons des absences des élèves (cas contact, cas positif, autre) ? Certains enseignants nous ont fait part de leur sentiment d'isolement engendré par ce manque de communication interne. Il serait vraiment urgent qu'une communication soit faite à l'attention des chefs d'établissement afin de les sensibiliser à cet état de fait.

Pour ce qui relève de décisions nationales, le secrétariat national du SE-Unsa a été alerté. Pour ce qui relève de votre autorité, nous nous en remettons à vous en espérant que des décisions fortes et de bon sens seront prises et communiquées dans les prochaines heures.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur académique, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO

Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34

